



# Démarche C.N.P.

(Codul numeric personal)



## MAIS QU'EST-CE ?



Le CNP correspond à un **enregistrement auprès des autorités locales**. Ce dernier est **OBLIGATOIRE** si votre séjour en Roumanie dure **plus de 3 mois** (90 jours). Il est également **nécessaire pour plusieurs démarches** comme l'ouverture d'un compte bancaire (selon les cas) ou de certains contrats (gaz, internet, forfait téléphone, etc...).

## DOCUMENTS NECESSAIRES POUR OBTENIR VOTRE C.N.P .

- Un **certificat de scolarité** (ou tout autre document prouvant que vous êtes étudiant) en Roumain (photocopie + original).  
⚠ L'original du certificat en Roumain sera conservé par les services de l'immigration.
- Un **justificatif de domicile** (contrat de location, facture des charges sur laquelle figure votre adresse et votre nom...)
- **2 photos** type passeport (faisable sur place).
- Une **pièce d'identité** (passeport ou CNI).
- Votre **carte européenne d'assurance maladie** (CEAM, la petite carte bleue à demander à votre caisse primaire d'assurance maladie).

## DEMARCHES A SUIVRE

Se rendre à l'Office de l'Immigration au **29, Strada Nicolae Iorga**, Bucarest 010433 (repère : Pta. Romana) avec tous vos documents pour faire la demande, **AVANT MIDI** (ça prend du temps donc allez y tôt) et revenir retirer votre certificat d'enregistrement **dans l'après-midi**.

Dépôt des dossiers : Lundi, mardi, jeudi, vendredi **de 8h30 à 12h30**.

Retrait des cartes (avec votre C.N.P.) : **de 14h30 à 16h30** le jour indiqué sur le reçu de dépôt du dossier.



FAITES DES PHOTOCOPIES DE TOUS VOS DOCUMENTS EN AVANCE, CAR ILS NE LES FONT PAS SUR PLACE ! **ET AMENEZ LES ORIGINAUX !**

Le certificat est **valable 1 an** lorsque l'on est étudiant, 5 ans pour les Expat travaillant en Roumanie. Il serait éventuellement possible de payer pour que l'enregistrement dure 5 ans, prix à préciser.

